



École de la Banque et du Réseau

FO 2^e Force Syndicale !

Chers Collègues,

Les résultats des élections ont désigné FO deuxième organisation professionnelle au Comité Technique de L'École de la Banque et du Réseau (EBR). Alors que nous n'étions pas représentatifs à l'Université du Réseau La Poste (URLP), nous recueillons 21,43 % des suffrages et obtenons deux sièges au Comité Technique et un siège au CHSCT. Nous obtenons également un siège à la CAP 2 locale. Cette réussite est le fruit d'une dynamique engagée il y a quelques mois et ne s'arrêtera pas au lendemain de l'élection. Je m'engage à porter nos convictions et nos engagements, notamment lorsque le temps de la négociation de l'accord social sera arrivé.

Je souhaite remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance et qui croient aux engagements que je porte avec FO.

Je souhaite également rappeler à l'ensemble des collaborateurs de l'École de la Banque et du Réseau que FO poursuivra sur la voie d'un dialogue constructif garantissant :

- que tous les personnels de l'EBR ne seront pas simples spectateurs, mais bien actrices et acteurs de leur destin dans leurs entités,
- que chacun(e) bénéficiera de cursus de formation pour mener à bien ses missions et qu'un parcours professionnel sera créé pour permettre de développer ses compétences,
- que chacun(e) vivra des conditions de travail respectueuses de la vie et du bien-être au sein de l'EBR.

Samuel Guyon

FO reçue en audience par Sandrine Pierrot

Quand pensez-vous véritablement commencer les négociations du nouvel accord social et comment se construira-t-il ?

Nous démarrerons dès que les élections auront eu lieu et que le CHSCT sera installé.

Plusieurs options seront envisagées :

- récrire un accord social de bout en bout (mais il y a un risque de longueur),
- repartir depuis l'accord existant et ses articles, en tenant compte de l'intégration des nouvelles populations.

Aurélie Aussat et Sandrine Pierrot souhaitent repartir de l'accord existant et l'amender pour tendre vers un accord social le plus consensuel possible.

FO veillera à ce que cet accord social permette de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

FO veillera à ce que chacun (et notamment les nouvelles populations intégrant l'EBR) trouve son compte dans ce nouvel accord.

FO attend de cet accord qu'il apporte à tous des compensations à la hauteur des efforts demandés et fournis.

Parlons prime de mobilité...

Alors que dans nos rencontres, en bilatérale, vous aviez été catégorique en déclarant qu'il n'y aurait « aucune prime de mobilité », le temps est venu en juillet pour une prise de décisions contraires, ces dernières étant peu transparentes, assez choquantes et disproportionnées : ici 250 euros, ici 1500, ici 5 000, et là... rien ! Les ingénieurs formation ne sont-ils pourtant pas devenus chefs de projet ? Certains managers n'ont-ils pas perdu celui-ci au bénéfice d'autres activités (note LB : phrase incompréhensible) Peut-être faudrait-il remplacer cette phrase par : Certains managers n'ont-ils pas perdus des avantages en se consacrant à d'autres activités ?

FO tient à souligner que l'écart qui va de 250 à 5 000 euros est beaucoup trop large et qu'une approche plus nuancée aurait permis une attribution à plus de collègues.

Sandrine Pierrot et Aurélie Aussat s'engagent à fournir un état récapitulatif et déclarent que ces primes ont été accordées en fonction des critères suivants :

- mobilité fonctionnelle du collaborateur,
- collaborateur dont le travail obligera à une montée en compétence via des formations requérant un très fort investissement personnel.

FO veillera à ce que la direction respecte ses engagements.

Organisation de l'EBR

FO dénonce et déplore la piètre qualité de l'accueil des nouveaux arrivants. Pas de matériels, pas d'habilitation... La direction reconnaît les lacunes dans ce domaine et s'engage à une plus grande efficacité à l'avenir.

Toujours pas de serveur partagé ou commun entre Orléans et Issy-les-Moulineaux, toujours pas de partage d'agenda lotus...

La direction assure que :

Dès janvier, **la DSEM** reprendra à son compte la gestion informatique du site LBP d'Issy-les-Moulineaux. Cette nouvelle disposition devra permettre à brève échéance de disposer de serveurs partagés entre les services et les sites géographiquement distants (Issy et Orléans par exemple...). La direction indique également qu'elle est prête à engager un budget pour l'achat de serveurs si nécessaire.

Encore trop d'activités restent orphelines et n'ont pas été reprises de manière formelle. Exemple : la maintenance adaptative de parcours, prise de fonction que personne n'assure depuis des mois. La conséquence est que les formateurs utilisent des kits d'animation qui ne sont pas à jour. Autre conséquence : un discrédit s'installe déjà sur l'EBR de la part des stagiaires.

La direction reconnaît que l'activité de maintenance adaptative des formations mérite une attention particulière.

Une collaboratrice est en cours d'élaboration d'un dispositif permettant la prise en compte de cette maintenance.

Un formateur sera reconnu référent sur une formation. Il devrait disposer de 0,5 jour/mois pour assurer cette maintenance adaptative. Une validation par le CPIF sera sollicitée avant diffusion.

Ces 0,5 jours ne minoreront pas l'objectif de jours d'animation du formateur mais entreront dans celui des jours de conception.

Le CODIR EBR a donné son aval à cette disposition.

Quels sont les moyens financiers dont dispose l'EBR ?

La direction précise que L'École de la Banque et du Réseau dispose d'un budget conséquent pour la construction et la dispense de formations.

En revanche, le chat est plus que maigre pour les budgets dédiés aux systèmes d'informations. *« Pour les SI c'est plus compliqué »,* insiste

Sandrine Pierrot.

FO ne peut se contenter de cette réponse.

- ❖ Les besoins en matériels restent conséquents pour assurer une dispense sérieuse des formations.
- ❖ Sans des systèmes d'informations modernes et performants, comment peut-on imaginer l'EBR 2020 ? Et à court terme, comment peut-on envisager une gestion administrative satisfaisante de la formation ?





FO reste sur son quant à soi ! Au détour de chaque couloir de l'EBR nous n'entendons plus que les mots « Corner stone » (nouvelle plateforme de formation), SPOC, MOOC DIGITAL etc., alors que nous n'avons même pas la capacité d'organiser une Web conférence digne de ce nom...

L'EBR est de toute part citée. Partout, il est dit : « on a besoin de l'EBR ». Il ne faut pas que le groupe La Poste oublie de lui attribuer les budgets dont elle a besoin ...

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER NOS REPRÉSENTANTS LOCAUX FO

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13**

NOM :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

ÉTABLISSEMENT :

GRADE/NIVEAU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

ADRESSE :

.....

MAIL :@.....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

À COMPTER DU :

À, LE

SIGNATURE